

Ecrit par le 5 juillet 2026

Les 18e Assises nationales du centre-ville auront lieu à Avignon



Les Assises nationales du centre-ville, créées par l'association '[Centre-ville en mouvement](#)' en 2006, réunissent chaque année des centaines d'élus venus de toute la France et des territoires d'Outre-Mer. Cette année, c'est Avignon qui a été choisie pour accueillir leur 18ème édition.

Les 22 et 23 mai 2024, la Cité des papes va accueillir la 18ème édition des Assises nationales du centre-ville. Durant ces deux jours, les élus, les managers de centre-ville, les consulaires, et les acteurs du centre-ville se réuniront pour échanger lors de tables rondes et d'ateliers sur l'ensemble des sujets ayant trait à l'attractivité des centres-villes.

La nouvelle édition de ce rendez-vous devenu incontournable abordera notamment les problématiques liées à la diversité commerciale, aux nouvelles mobilités et au développement durable. Des sujets qui sont

Ecrit par le 5 juillet 2026

au cœur des préoccupations de la Ville d'Avignon, qui a pour objectif de redynamiser son centre-ville et pour qui cet événement représente un signe fort de vitalité. En 2023, c'est la Ville de Valenciennes qui a accueilli les 17èmes Assises nationales du centre-ville, qui ont réuni plus de 960 élus.

V.A.

Vacqueyras et Cabrières d'Aigues en première ligne de la reconquête du commerce rural



Les communes de [Vacqueyras](#) et de [Cabrières d'Aigues](#) figurent parmi les 76 premières communes lauréates du programme de reconquête du commerce rural que viennent de dévoiler Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, et Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité. Plus de 350 communes ont candidaté à ce dispositif de revitalisation du commerce rural doté d'une première enveloppe globale de 2,4M€ qui s'inscrit dans le plan 'France ruralités' initié par la première

Ecrit par le 5 juillet 2026

ministre Elisabeth Borne.

Soutien à des projets multiservices

Dans ce cadre, Vacqueyras (1 240 habitants) s'est vu octroyer une subvention d'un montant de 50 000€ pour la réhabilitation d'un local destiné à accueillir un projet de commerce multiservices abritant une épicerie et pharmacie. De son côté, Cabrières d'Aigues (973 habitants) va recevoir 50 000€ pour, là aussi, l'achat d'un local pour un projet de commerce multiservices.

Au total, 5 projets (concernant 3 6070 habitants) ont été retenus en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant total de subventions de 131 203€.

62% des communes françaises sans commerces

« Ces différents projets commerciaux sont une formidable nouvelle pour beaucoup de Français habitants en zone rurale et qui voient leur commune perdre en attractivité depuis de trop nombreuses années », se félicite Olivia Grégoire.

A ce jour, plus de 21 000 communes ne disposent d'aucun commerce, soit 62% des communes françaises contre 25% en 1981. Un déclin qui accroît un sentiment de dégradation du cadre de vie et conduit à des difficultés d'accès à des paniers de services de la vie courante pour les habitants. Conséquence : un trajet routier de 10 minutes en moyenne pour se rendre à un commerce, soit 5 fois plus que dans des communes plus denses.

Les communes peuvent encore candidater pour des aides jusqu'à 80 000€

C'est pour cela que le Gouvernement a mis en place une enveloppe totale de 12M€ sur l'année 2023 afin de soutenir des projets d'implantation de commerces en zone rurale. La première ministre a d'ailleurs annoncé que ce programme de reconquête du commerce rural sera prolongé pour 3 ans.

Un dispositif qui peut apporter « un soutien à l'installation en ruralité de commerces sédentaires multi-services ainsi que de commerces itinérants permettant de desservir plusieurs communes rurales, avec des aides à l'investissement pouvant aller jusqu'à 80 000€ pour des projets sédentaires et 25 000€ pour des projets non sédentaires ».

Pour candidater, les porteurs de projet peuvent déposer un dossier de candidature directement sur la plateforme dédiée via le lien suivant : <https://fondscommerce.anct.gouv.fr/>

Pour plus d'information :
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagnement-linstallation-de-commerces-en-milieu-rural-1058>

Ecrit par le 5 juillet 2026

Gordes : des diamants de New-York aux bories, Jean-Christophe Rosier aime la pierre dans tous ses états



Avant lui, son grand-père Joseph, architecte à Marseille, fait construire une maison de famille dans le village perché de Gordes, refuge des peintres Chagall et Vasarely. Puis son père, notaire, Christian-Jacques y crée la 1ère agence immobilière. Et en 2008 Jean-Christophe Rosier et son frère Jean-Marc reprennent le flambeau.

Avant d'en arriver là, Jean-Christophe, grandit dans le Vaucluse, va au lycée de Carpentras, puis décroche un diplôme de l'Ecole de commerce d'Aix-en-Provence, un « B.A. » (Bachelor of Arts) en Grande Bretagne et s'envole pour l'Amérique. Il travaille pour le prêt à porter (Guess) en Californie puis se tourne vers le métier de diamantaire à New-York, « la capitale du monde » dit-il avec un large sourire.

Entre les attentats des tours jumelles du World Trade Center à Manhattan le 11 septembre 2001 et les affaires de bio-terrorisme à l'anthrax, des enveloppes contaminées au bacille de charbon, ses parents prennent peur et demandent à Jean-Christophe de rentrer en France. Après quelques années passés aux côtés de son père, il prend les commandes (avec son frère Jean-Marc comme associé) et l'agence « Gordes Immobilier », au pied du château, devient sobrement « Rosier ». Sous-titre : Immobilier de qualité depuis 1970 dans le Luberon, le Ventoux, les Alpilles, le Grand Avignon et le Pays d'Aix.

Ecrit par le 5 juillet 2026

“Rosier, c’est d’abord une histoire d’amour entre une famille et une région“

Jean-Christophe Rosier

« Rosier, c’est d’abord une histoire d’amour entre une famille et une région » dit [Jean-Christophe Rosier](#). « Après plus de 6 ans passés aux Etats-Unis, avec en poche un master en marketing et commerce international de l’Université de New-York, je suis rentré chez moi. Notre richesse, ici, c’est notre patrimoine provençal, le climat, la lumière, les villages perchés, les restanques de pierre sèche, la lavande, les vergers et les vignobles, les forêts de cèdres, les chênes truffiers et l’huile d’olive. »

Sa 1ère vente : en février 2002, une petite maison à Murs, puis un mas à Gordes (2M€). « Mais la transaction dont je suis le plus fier, c’est « La Bastide de Gordes », devenue un palace 5 étoiles, avec 34 chambres et 6 suites, spa, espace bien-être, terrasses et jardins suspendus ». Les biens qu’il a dans son porte-feuille se retrouvent régulièrement à la une de revues de déco internationales sur papier glacé et dans Côté Sud. Lui qui, au départ voulait devenir pilote de course a gardé cet esprit de compétition, cette rage de vaincre, cette envie de foncer.

Des biens de rêve sont entre ses mains, bastides, châteaux, demeures de prestige, maisons de maîtres, fermes rénovées, bâtisses historiques. A Bonnieux, Ménerbes, Lacoste, Goult, Roussillon, Lourmarin et bien sûr Gordes, élu « plus beau village du monde » par un journal américain, ce qui attire des centaines de milliers de touristes supplémentaires au pays des bories.

“Finis l’achat plaisir, c’est plutôt la financiarisation qui s’est imposée, la spéculation malsaine“

Jean-Christophe Rosier

« Depuis la crise sanitaire et les confinements, les clients ont changé. Ils sont descendus dans le sud, à la campagne, pour respirer l’air frais, ils se sont rués sur les biens dont le prix a grimpé en flèche. Finis l’achat plaisir, c’est plutôt la financiarisation qui s’est imposée, la spéculation malsaine » regrette Jean-Christophe Rosier. « Les prix aussi, on a les mêmes chiffres, mais avant c’étaient des francs, maintenant ce sont des euros ».

Il poursuit : « En 2019, j’avais 585 biens à la vente, cette année, une centaine en portefeuille. On est passé de l’euphorie, de la frénésie au normal, tout cela est une question de cycles. En 1973, sous Giscard, on a eu la crise du pétrole, en 1981 l’arrivée de la gauche au pouvoir avec Mitterrand, en 91 la Guerre du Golfe, en 2001, les tours jumelles de New-York qui s’effondrent, en 2007 les subprimes et la chute de la banque Lehmann Brothers. Chaque fois, un monde disparaît, un autre naît, l’approche est différente » commente Jean-Christophe Rosier, on d’adapte.

Ecrit par le 5 juillet 2026



Une Commanderie des Templiers du XIIème siècle au-dessus de Joucas à la vente à 12 750 000 €

Dans son agence, figure en ce moment un bien hors du commun, une propriété emblématique : une Commanderie des Templiers du XIIème siècle au-dessus de Joucas. Entièrement rénovée au terme de 4 années de travaux pharaoniques, avec 650m² sur 3 niveaux, ascenseur, air-conditionné, 8 chambres en suites, chapelle, cave, piscine chauffée à débordement (15 x 5m), vision à 360° sur la vallée sans vis-à-vis, entourée de 5 000m² de végétation arborée. [Prix : 12 750 000€](#).

“Après 2 années de folie où nous avons doublé notre chiffre d’affaires, retour au calme et à la normale.”

Jean-Christophe Rosier

« Mon slogan c’est ‘L’art de vivre’ avec des annonces sérieuses, fiables, un immobilier de qualité au cœur du Luberon qui rayonne sur plus d’une centaine de km alentour. J’ai tissé un réseau international

Ecrit par le 5 juillet 2026

aux USA, en Suisse, au Benelux. Après 2 années de folie où nous avons doublé notre chiffre d'affaires, retour au calme et à la normale avec des biens à partir de 500 000 euros ».

Avec son frère et associé, Jean-Christophe Rosier met un point d'honneur à rester indépendant. « Nous avons grandi ici, nous sommes allés à l'école communale de Gordes, notre ancrage local est irremplaçable dans une entreprise familiale avec une équipe soudée et à taille humaine ».

Contact :

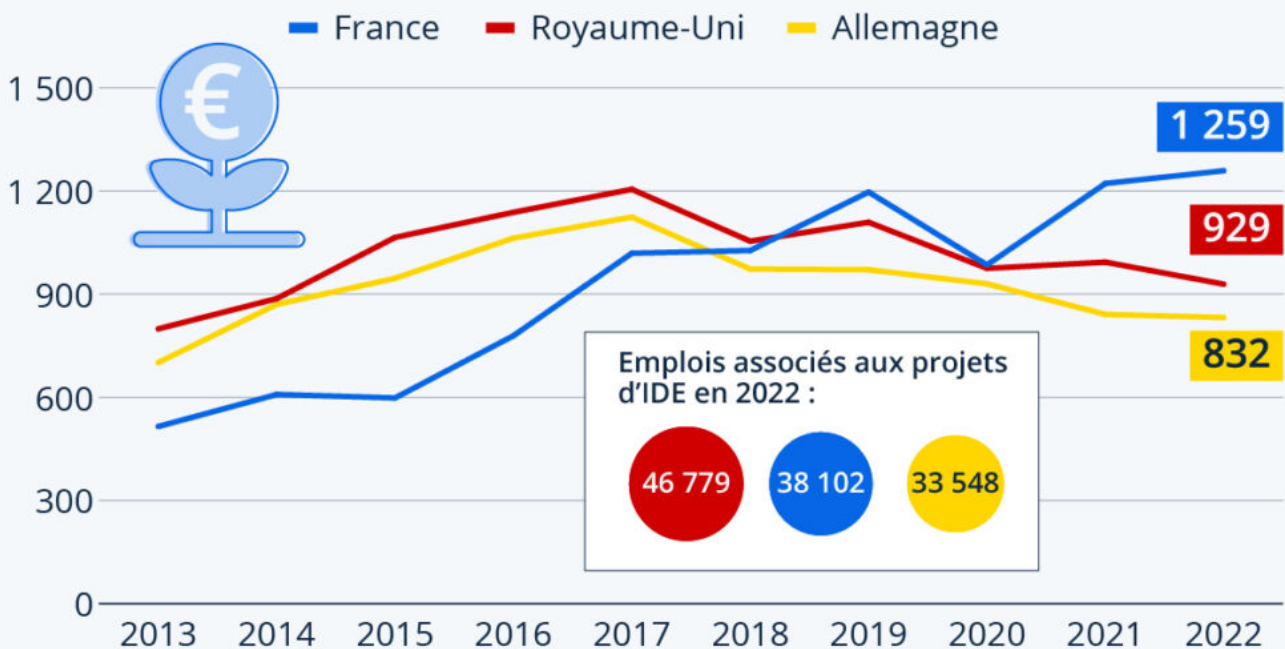
www.rosier.pro

Investisseurs étrangers : la France conserve son attractivité

Ecrit par le 5 juillet 2026

La France reste attractive pour les investisseurs étrangers

Nombre de projets d'investissements directs étrangers (IDE) recensés dans les pays d'Europe (2013-2022)



Sélection des trois pays d'Europe qui attirent le plus de projets d'IDE et emplois associés.

Source : Baromètre EY de l'attractivité de l'Europe



statista

Comme le révèle le [baromètre annuel de l'attractivité](#) publié par le cabinet d'audit EY, dans un contexte de stagnation des investissements en Europe, la France a conservé son rang de pays le plus attractif du continent pour les investisseurs étrangers.

Tout au long de l'année 2022, les entreprises du monde entier ont annoncé 5 962 projets d'implantation

Ecrit par le 5 juillet 2026

et d'expansion dans 44 pays européens, contre 5 877 en 2021 - soit une hausse de seulement 1 % en glissement annuel, contre une croissance de 5 % en 2021.

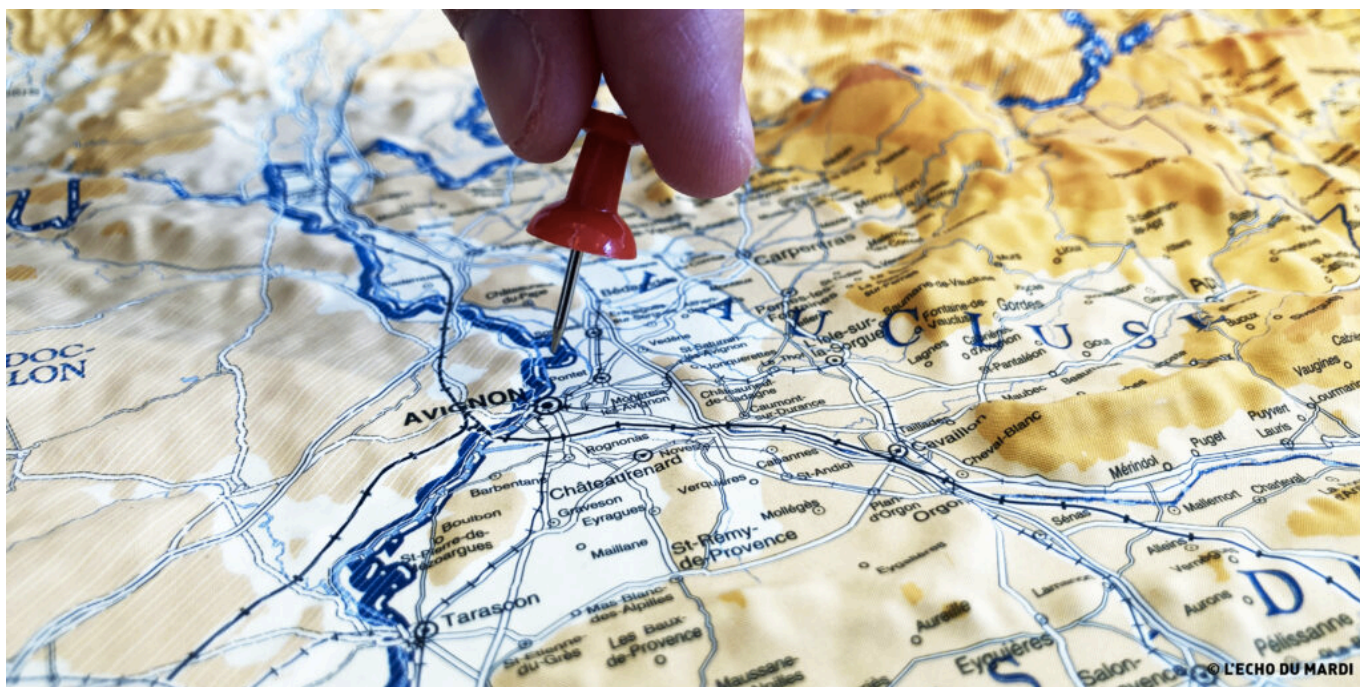
La France, le Royaume-Uni et l'Allemagne continuent d'attirer l'essentiel des projets d'investissements directs étrangers (IDE) et conservent les trois premières places en Europe, représentant environ la moitié du total des projets prévus sur le continent. Leurs performances ont toutefois été mitigées en 2022 : le nombre de projets d'IDE a légèrement augmenté de 3 % en France (1 259 projets), mais il a diminué de 6 % au Royaume-Uni (929) et de 1 % en Allemagne (832).

Cependant, comme l'indique notre graphique, le volume plus important de projets annoncés en France génère au total moins d'emplois (38 102 en 2022) qu'au Royaume-Uni (46 779). Le nombre moyen de postes créés par projet d'IDE est de 33 dans l'Hexagone, contre 59 outre-Manche et 58 en Allemagne. Selon le cabinet d'audit EY, cet écart s'explique « en partie à cause de coûts salariaux plus élevés et d'une réglementation du travail plus restrictive ».

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2e région où les Français seraient prêts à déménager pour suivre leur entreprise

Ecrit par le 5 juillet 2026



Pour garder leur emploi, 41% des Français seraient prêts à déménager et suivre leur entreprise dans une autre région. C'est ce qui ressort d'une enquête* d'[Aktis-partners.com](https://www.aktis-partners.com), Conseil en immobilier d'entreprise et précurseur du 'bureau opéré', qui, pour cela, a interrogé 2 105 salariés de TPE, PME, ETI et GE, afin de connaître les sacrifices qu'ils étaient prêts à tolérer pour leur travail et dans le cas précis où leur entreprise envisageait une délocalisation.

Ça déménage ?

Plus de 41% des Français seraient prêts à suivre leur entreprise si celle-ci décidait d'ouvrir un bureau satellite dans une autre région ; à la condition que cette nouvelle localisation leur convienne. Une moindre proportion ; soit 38% ; préférerait rester travailler au siège et ne pas risquer l'aventure d'un déménagement. Enfin, 21% ignorent encore quelle pourrait être leur réaction.

Si votre entreprise décidait d'ouvrir une succursale ou un bureau satellite dans une autre région, quelle serait votre réaction ?	
Réponses	Pourcentages
Je voudrais rester au siège	38 %
Je voudrais déménager si cette région me plaît	41 %
Je ne sais pas	21 %

Des salariés peu proactifs

Pour ce qui est de proposer à leur entreprise de se délocaliser, les Français ne sont pas vraiment dans une démarche active car seulement 7% déclarent l'avoir déjà fait. 22% seraient potentiellement prêts à

Ecrit par le 5 juillet 2026

initier ce genre de proposition mais les plus nombreux, soit 28% ne sont pas du tout disposés à le faire et 25% n'en ressentent pas du tout l'envie.

Seriez-vous prêt(e) à proposer à votre entreprise d'ouvrir une succursale ou un bureau satellite dans une autre région ?	
Réponses	Pourcentages
Oui je l'ai déjà fait	7 %
Oui je pourrais le faire	22 %
Non je ne suis pas prêt(e) à le faire	28 %
Non je n'ai pas envie de le faire	25 %
Je ne sais pas	18 %

Classement des motivations pour travailler ailleurs

Parmi toutes les raisons qui peuvent inciter des salariés à déménager dans une autre région pour suivre leur entreprise, c'est l'attrait d'une meilleure qualité de vie qui arrive en tête avec 31% de représentativité. L'augmentation de salaire ou du pouvoir d'achat ne se positionnent qu'à la deuxième place avec 22% de votes, juste devant l'implication personnelle des salariés dans la réflexion de la délocalisation avec 18%.

Si votre entreprise vous obligeait à travailler dans un bureau satellite dans une autre région, quelle serait votre motivation principale pour l'accepter ?	
Réponses	Pourcentages
Une meilleure qualité de vie dans cette région	31 %
Une augmentation de salaire ou de pouvoir d'achat dans cette région	22 %
Une implication personnelle dès le départ dans la réflexion de la délocalisation	18 %
Des avantages supplémentaires : voiture de fonction, couverture sociale, etc.	16 %
Des contreparties intéressantes : tickets restaurant, conciergerie, transports, etc.	5 %
Un accompagnement pour mon déménagement (recherche immobilière, etc.)	3 %
Une meilleure qualité de travail dans cette région : meilleur bureau, outils, etc.	2 %
Autre	2 %
Aucune	1 %

Dans quelles régions les Français pourraient suivre leur entreprise ?

Certaines localisations sont clairement plus aimées que d'autres. En effet, avec 19% de votes c'est la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée qui prend la première place de ce classement. En deuxième choix, 17% des Français opteraient pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin, à la troisième place du podium arrive la région Nouvelle Aquitaine avec 13%.

Ecrit par le 5 juillet 2026

Dans quelle région de France pourriez-vous déménager pour votre travail ?	
Réponses	Pourcentages
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	19 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 %
Nouvelle Aquitaine	13 %
Auvergne Rhône-Alpes	12 %
Ile-de-France	9 %
Pays-de-Loire	8 %
Hauts-de-France	6 %
Bretagne	5 %
Centre - Val de Loire	4 %
Grand Est	3 %
Normandie	2 %
Bourgogne Franche-Comté	1 %
Corse	1 %

Coworking ? Bureau satellite ? Télétravail ?

Si leur entreprise venait à déménager, 31% des Français préféreraient alors travailler dans un espace de type coworking et 29% dans une succursale propre. Sans doute plus simple, 26% des salariés seraient d'accord pour travailler à plein temps en home office.

A choisir, en cas de déménagement, vous préféreriez que votre entreprise :	
Réponses	Pourcentages
Loue un espace de travail dans un tiers lieux : coworking, etc.	31 %
Ouvre une succursale	29 %
Vous propose du télétravail à 100%	26 %
Je ne sais pas	13 %
Autre	1 %

Un siège parisien est-il capital ?

A la question « Selon vous, une entreprise doit-elle avoir un siège proche de Paris pour réussir ? », plus de 31% des Français répondent « oui ». 38% estiment qu'une société basée à la capitale n'est pas un gage de réussite mais que cela peut effectivement y contribuer. Enfin 27% pensent qu'une localisation parisienne n'est absolument pas nécessaire pour qu'une entreprise cartonne.

Ecrit par le 5 juillet 2026

Selon vous, une entreprise doit-elle avoir un siège proche de Paris pour réussir ?	
Réponses	Pourcentages
Oui assurément	31 %
Non mais cela peut aider	38 %
Non pas du tout	27 %
Je ne sais pas	4 %

« Recherche d'une meilleure qualité de vie et d'ensoleillement, les français chemineraient-ils vers une belle transformation ?, s'interroge Benoît Perrot, fondateur d'Aktis-Parteners.com. Selon toute vraisemblance, je suis heureux de constater qu'ils restent très attachés à leur entreprise. Laquelle ambitionnera demain d'harmoniser vie professionnelle et art de vivre. Ne serait-ce pas la bonne recette pour limiter le turn over, favoriser la rétention des talents et recréer du lien social au bureau ? J'en suis intimement convaincu. »

**Méthodologie : enquête réalisée auprès de 2 105 personnes salariées de TPE, PME, ETI et GE, réparties sur l'ensemble du territoire français âgées de 18 ans et plus. Sondage effectué en ligne, sur le panel propriétaire BuzzPress France, selon la méthode des quotas, durant la période du 29 mars au 6 avril 2023. Répartitions des répondants par tailles des entreprises : 28% de TPE, 67% de PME, 4% de ETI et 1% de GE. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives. Toutes les pondérations s'appuient sur des données administratives et sur les données collectées par l'INSEE.*

Foncier : quel avenir pour le Vaucluse en 2050?

Ecrit par le 5 juillet 2026



Déjà fortement impacté par les contraintes liées aux risques naturels (inondation et incendie) ainsi qu'à la préservation des terres agricoles et des milieux naturels, le Vaucluse doit maintenant faire face aux conséquences mal maîtrisées de la loi Zan (Zéro artificialisation nette). Autrement dit, comment sera-t-il possible de faire vivre un territoire quand il ne sera plus possible d'y faire grand-chose ?

« Le Vaucluse, c'est un département un tiers agricole, un tiers inondable et un tiers inflammable », avait asséné en 2017 le préfet d'alors devant des élus interloqués lors d'une l'assemblée générale des maires de Vaucluse. Pensez donc, l'État venait leur dire qu'ils ne pouvaient quasiment plus rien faire dans leur commune et que leur territoire n'avait plus d'avenir. Le contraste était d'autant plus saisissant que lors de la même AG, l'Aptésienne Brune Poirson, alors secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, était venue ensuite marteler que « c'est vous les maires, plus que personne, qui connaissez le Vaucluse. C'est vous, plus que personne, qui savez comment faire face aux situations de ce département. » Depuis, le préfet a été exfiltré sans ménagement 9 mois seulement après sa prise de fonction, mais l'État continue d'envoyer des messages contradictoires : il faut ainsi développer l'un des départements les plus pauvres de France mais il devient de plus en plus difficile d'étendre des zones d'activités. Il faut créer de l'emploi mais l'on ne veut pas accueillir les locaux des entreprises qui les génèrent. Il faut construire du logement social, mais le foncier n'est pas disponible...

[Lire également : "La loi 'zéro artificialisation nette' annonce la fin du rêve français"](#)

Ecrit par le 5 juillet 2026

■ Ombre de la loi Zan et exode urbain

Pour ne rien arranger, avec la loi Zéro artificialisation nette (Zan), l'État veut maintenant interdire, d'ici 2050, toute consommation nouvelle de terre pour construire. Dans ce cadre, les collectivités locales doivent ainsi réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Objectif : mettre un coup d'arrêt à l'exode urbain, en faisant flamber le prix du foncier tout en imposant un modèle de construction de la ville sur la ville. Le tout en faisant plus de développement économique avec moins de foncier à disposition. Une vision très centralisée qui sur-métropolise la France, tout en pénalisant les petites communes de moins de 2 000 habitants (près des deux tiers des communes de Vaucluse) majoritairement responsables de cette artificialisation. Et tout cela, bien évidemment, sans proposer à ces dernières les solutions d'accompagnement en ingénierie pour les objectifs annoncés.

“Imposer un modèle de construction de la ville sur la ville.”

Autre oubli : la volonté d'un nombre croissant d'habitants qui ne veulent plus vivre dans des grandes villes, souvent durablement endettées, de plus en plus violentes et plus chères (taxes foncières, stationnement, interdiction de circuler...). Une sorte d'exode urbain, vers les communes 'paisibles', que le gouvernement veut donc arrêter à tout prix en fixant la richesse dans les grands pôles métropolitains. Un mouvement que l'engouement pour le télétravail ne devrait pas atténuer, bien au contraire, dans un département qui a fait le choix du développement à marche forcée pour le très haut débit numérique (ndlr : le Vaucluse est le département le plus avancé de la Région Sud dans ce domaine et l'un des plus en pointe au niveau national). Autre conséquence : une raréfaction du foncier qui fait monter les prix de l'immobilier pour des classes moyennes vaclusiennes frappées par un sentiment de déclassement de plus en plus difficile à supporter pour des ménages qui arrivent de moins en moins à se loger. Un tiers des Vaclusiens ne peut ainsi acheter un bien de plus de 90 000€ et la moitié ne peut acquérir un logement dont le prix est supérieur à 140 000€ dans un département où l'Insee prévoit une augmentation de la population de 15 000 personnes d'ici 2050 (2 fois plus que les Alpes-Maritimes) en raison d'un solde migratoire venant compenser un solde naturel qui deviendrait négatif dès la période 2030- 2040.

Ecrit par le 5 juillet 2026

90% DES COMMUNES



Dans le Vaucluse, 90% des communes sont concernées par le risque inondation et 40% des habitants du département résident en zone inondable. Les zones inondables sont majoritairement situées dans des zones où la pression urbaine est la plus forte. Par ailleurs, 40% du territoire départemental est exposé au risque feu de forêt.

■ Consommation foncière effrénée

Il faut dire qu'en matière de consommation du foncier le Vaucluse n'a pas été non plus l'un des meilleurs élèves de la classe. En effet, si la France est le pays européen qui a le plus artificialisé son sol depuis ces dernières décennies par rapport au nombre d'emplois qu'il a créés et par rapport au nombre d'habitants hébergés, la tendance est encore plus marquée en Vaucluse. Entre 1945 et 2010 la population du département a été multipliée par 2 alors que dans le même temps la surface urbanisée a été multipliée par 4. L'espace occupé par un Vauclusien est ainsi passé de 520 m² en 1945 à 900 m² 65 ans plus tard. Principale victime de cette frénésie foncière : les terres agricoles qui ont diminué 3 fois plus rapidement en Vaucluse que la moyenne nationale sur cette période. Plus de la moitié de la consommation de ces espaces s'étant faite au bénéfice de formes urbaines peu denses favorisant l'étalement urbain et le 'mitage' des terres. Rien qu'entre 2001 et 2013, 2 900 ha d'espaces agricoles (90%) et naturels (10%) ont été artificialisés en Vaucluse, soit près de 1,9% de la surface du territoire. Cela correspond quasiment à la superficie de la commune d'Aurel, soit au rythme d'un terrain de football par jour !

“Entre 2001 et 2013, on a artificialisé en Vaucluse au rythme d'un terrain de football par jour.”

Sur les 10 dernières années, 2 280 ha ont à nouveau été consommés dont 23% pour des activités et 70%

Ecrit par le 5 juillet 2026

pour l'habitat. Cela représente 16% de la consommation régionale pour 11% de la population. Cette artificialisation a été plus marquée dans la périphérie avignonnaise faisant de la cité des papes l'aire urbaine la plus étendue après Marseille, mais l'une des moins denses en termes de population de France. Cela a pour conséquence pour Avignon, dont l'étalement se poursuit plus que pour le reste de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'éloigner le coeur de la ville des espaces ruraux. Ainsi, pour Avignon, il fallait déjà en 2009 faire plus de 20 kilomètres depuis la ville centre pour rejoindre ces zones à caractère rural (soit sous le seuil de 68 habitants au km² correspondant à la moyenne d'alors des couronnes périurbaines de la région). Quasiment autant qu'à Lyon (21 km), Saint-Étienne (20 km) mais davantage que Nîmes (18 kilomètres) et Montpellier (16 kilomètres). Une tendance à l'étalement qui, depuis, n'a fait que se renforcer dans un territoire où 82% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture et où les surfaces économiques et commerciales représentent 22% des surfaces artificialisées contre 14% à l'échelle nationale.

[Lire également : "Assises du foncier économique en Vaucluse, la révolution est en marche mais qui le sait ?"](#)

■ Concilier sobriété foncière et développement économique

Pour les élus, l'équation semble difficile à résoudre en essayant d'imaginer un nouveau modèle d'aménagement et de développement devant concilier sobriété foncière et développement économique. L'ensemble en préservant notre capital agricole, une des premières richesses du Vaucluse via sa biodiversité et sa capacité de souveraineté alimentaire, et naturel, un autre atout du département pour le tourisme notamment, tout en répondant aux besoins des entreprises et en intégrant la transition écologique et d'adaptation climatique.

Energie : partenariat inédit entre VPA et Enedis pour une meilleure attractivité du Vaucluse

Ecrit par le 5 juillet 2026



[Vaucluse Provence attractivité \(VPA\)](#) et **Enedis Vaucluse viennent de signer une convention de partenariat dans l'accompagnement aux entreprises et start-up voulant s'installer sur le territoire vaclusien. Un accord qui a eu lieu dans les locaux carpentrassien de Green spot technologies , première entreprise à bénéficier de ce nouveau dispositif visant à renforcer l'attractivité économique du département.**

Une première régionale de la part d'Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, représenté par [Sébastien Quiminal](#), directeur d'Enedis Vaucluse, qui s'est déroulée dans les locaux de l'entreprise [Green spot technologies \(GST\)](#), [nouvellement implantée à Carpentras](#). Start up d'origine néo-zélandaise fondée par la brésilienne [Ninna Granucci](#), GST est la première entreprise à avoir bénéficié de ce nouvel accord.

Lire également :

["La startup agroalimentaire Green Spot Technologies s'implante à Carpentras"](#)

Un accord qui va plus loin que l'implantation d'une seule start-up

L'apport d'Enedis dans cet accord nouvellement signé est d'accélérer et de faciliter encore plus l'implantation d'entreprise pour faire rayonner le territoire à différents niveaux.

Prévenu en amont par VPA de la volonté d'entreprises de s'implanter en Vaucluse, Enedis s'engage donc

Ecrit par le 5 juillet 2026

à mettre en relation ces sociétés avec un conseiller qui sera l'interlocuteur privilégié entre le gestionnaire du réseau d'électricité et le nouvel arrivant. Le but étant de veiller à une bonne qualité de fourniture en électricité et donc favoriser l'implantation de ces nouvelles entreprises sur le territoire vauclusien.

« Le Vaucluse dispose d'une bonne qualité de fourniture électrique favorable à l'implantation de nouvelle industrie. »

[Sébastien Quiminal](#), directeur d'Enedis Vaucluse

« L'objectif de cet accompagnement est de prendre en compte la capacité et le maillage du réseau électrique local dans l'installation rapide et confortable de l'entreprise sans complication majeure lié au raccordement », explique Sébastien Quiminal qui rappelle également que « le Vaucluse dispose d'une bonne qualité de fourniture électrique favorable à l'implantation de nouvelle industrie. »

La convention de partenariat lie les deux structures, VPA et Enedis, pour les deux prochaines années.

Au cœur de la cible de VPA

« En facilitant l'accès au réseau d'énergie, nous avons permis l'implantation de Green spot technologie, se félicite [Pierre Gonzalvez](#), président de Vaucluse Provence attractivité, co-signataire de cet accord. VPA se donne pour mission de valoriser, accompagner et dynamiser le territoire en prospectant de nouvelles entreprises comme cela a été le cas avec Green spot technologie qui représente le cœur de cible de notre agence car elle est innovante, circulaire dans ses échanges et participe à des relations nationales et internationales. ».

Pour Sébastien Quiminal, le choix de GST est aussi justifié « car en accélérant et en facilitant l'implantation d'entreprises qui ont une volonté de 'décarboner' leur production, nous satisfaisons aux valeurs d'Enedis et ce d'autant plus que GST ambitionne une production 'zéro déchets'. »

« Dans tous les cas, tout ce qui facilite les démarches des entreprises souhaitant s'installer sur notre territoire est une bonne chose pour nous et pour le Vaucluse », poursuit [Cathy Fermanian](#), directrice générale de Vaucluse Provence attractivité.

Une entreprise aux objectifs et valeurs dans l'air du temps

Green spot technologie devient donc une entreprise ambassadrice de cette volonté commune de développement de l'attractivité des territoires des deux partenaires.

GST, dont l'usine est maintenant installée dans la zone du Marché gare, a pour ambition d'embaucher d'ici la fin de l'année une quinzaine d'employés et, à terme, de se développer pour atteindre une centaine d'employés.

Nina Granucci, [récemment distinguée par le Prix de l'Union européenne des femmes innovatrices](#), a fondé cette entreprise à l'issue de sa thèse en Nouvelle-Zélande où elle a développé [un moyen de production de farines fermentées à hautes valeurs ajoutées produites par fermentation de coproduits](#) (ndlr : dit aussi 'fermentation en milieu solide' nécessitant 20 fois moins d'eau qu'une fermentation en

Ecrit par le 5 juillet 2026

milieu liquide) en valorisant les restes alimentaires encore consommables et utilisables provenant des productions agro-alimentaires industrielles (essentiellement aujourd'hui la pomme, la tomate et la drêche de brasserie).



Nina Granucci, créatrice de GST, et Benoît de Sarrau, directeur technique de Green spot technologie ont mis au point un procédé innovant fermentation en milieu solide permettant de valoriser les restes alimentaires provenant des productions agro-alimentaires industrielles. © Alain Hocquel/ VPA

Lire également :

[" Prix de l'Union européenne des femmes innovatrices pour la néo-vaclusienne Ninna Granucci "](#)

« Nous voulons devenir un acteur industriel majeur de la chaîne de valeur agroalimentaire tout en gardant notre ambition zéro déchet et en diminuant les tensions sur les ressources », complète [Benoît de Sarrau](#), directeur technique de GST dont la production à l'échelle industrielle devrait véritablement débuter durant le 1^{er} semestre de cette année.

« Des acteurs locaux pour une portée internationale », c'est l'objectif de la fondatrice de GST dont le siège et la R&D se situent à Toulouse et dont Carpentras sera le 1^{er} site de production. Une implantation en Vaucluse justifiée par l'existence d'un 'gisement' de coproduits liée à la présence d'une forte activité agricole ainsi qu'agro-alimentaire.

Ecrit par le 5 juillet 2026

Pour se développer, GST, qui bénéficie déjà d'un budget d'investissement public, lance également une levée de fonds de l'ordre de 6 à 7M€ pour un investissement intermédiaire total d'environ 10M€.

[Maylis Clément](#)

(Vidéo) Cavailon : la Via Ferrata mise en lumière pour faire rayonner la ville



Ecrit par le 5 juillet 2026

La ville de Cavillon et l'office de tourisme Destination Luberon Cœur de Provence se sont associés pour mettre en avant la Via Ferrata dans plusieurs vidéos afin d'augmenter l'attractivité du territoire.

[Cavillon](#) est l'une des seules villes d'Europe à proposer une Via Ferrata directement accessible à pied, en quelques minutes, depuis le centre-ville. L'itinéraire aménagé dans la roche de la colline Saint-Jacques est composé de deux passages, afin que tout public y ait accès. Une première partie familiale nommée 'Via Natura' permet, en deux heures, de découvrir la vie des falaises à partir de terrasses d'observation. Elle est accessible à tous, mêmes aux enfants, mais ces derniers doivent mesurer minimum 1m30. La 'Via Souterrata', quant à elle, est accessible aux personnes mesurant minimum 1m50 et permet de traverser les grottes du Colombier avant de franchir les Beaumes de Combarelles.

Afin de valoriser cet itinéraire sportif qui met en avant l'histoire, le patrimoine, la faune et la flore de Cavillon, la ville s'est alliée à [Destination Luberon Cœur de Provence](#) pour réaliser plusieurs supports vidéo avec notamment des prises de vue aériennes de la Via Ferrata, des randonneurs et des grimpeurs en action. Ces vidéos seront prochainement diffusées sur les sites internet et réseaux sociaux de la ville de Cavillon et de l'office de tourisme. Cette mise en lumière permettrait d'augmenter l'attractivité de la commune, et plus amplement du département de Vaucluse.

V.A.

Les offices de tourisme de l'Isle-sur-la-Sorgue et du Pays d'Apt, nouveaux partenaires de Luberon.fr

Ecrit par le 5 juillet 2026



[Luberon.fr](#), le guide touristique vauclusien lancé en 2013 par l'agence web pertuisienne [UP'nBoost](#), vient d'annoncer deux nouveaux partenariats avec les offices de tourisme du [Pays d'Apt](#) et de l'[Isle-sur-la-Sorgue](#).

Ces deux nouveaux partenaires viennent s'ajouter à l'office de tourisme [Destination Luberon Cœur de Provence](#) qui s'était allié à Luberon.fr l'année dernière. L'objectif de ces rapprochements est de multiplier l'offre touristique et d'étendre le rayonnement du Luberon. Avec l'intégration des offices de tourisme cumulée à l'influence digitale de Luberon.fr, les quatre entités (Luberon.fr, Destination Luberon Cœur de Provence, Pays d'Apt Luberon Tourisme et Isle-sur-la-Sorgue Tourisme) visent les 3 millions de visiteurs sur l'ensemble des sites Internet du réseau et 1 500 000 touristes touchés, et ce, dès cette année.

Un projet déjà bien en place

Avec ce premier partenariat mis en place l'année dernière avec Destination Luberon Cœur de Provence, Luberon.fr a déjà pu constater des résultats. « Nous nous attendions, avec ce partenariat, à atteindre le million de visiteurs en ligne sur notre réseau de diffusion, explique [Gaël Minier](#), responsable éditorial du guide touristique. Un objectif atteint et largement dépassé car nous avons touché 1 134 000 visiteurs. »

Le projet commun de faire briller le territoire a donc déjà fait ses preuves, mais avec l'adhésion des

Ecrit par le 5 juillet 2026

offices de tourisme du Pays d'Apt et de l'Isle-sur-la-Sorgue, tous voient encore plus loin. « Nous désirons tous nous engager dans une démarche mutualisée, efficiente et ouverte afin d'offrir à notre destination touristique une caisse de résonance inégalée sur Internet », ont ajouté [Franck Delahaye](#), [Ludovic Laffitte](#) et [Xavier Feuillant](#), respectivement directeur de l'office de tourisme Destination Luberon Cœur de Provence, directeur de l'office de tourisme du Pays d'Apt et directeur de l'Isle-sur-la Sorgue Tourisme.

Le plan d'actions en route

Afin d'augmenter le rayonnement du Luberon et de stimuler les effets des partenariats au maximum, Luberon.fr a élaboré un plan d'actions opérationnel sur trois ans. Sur sept actions listées, cinq sont déjà engagées depuis l'année dernière : l'intégration des données touristiques des acteurs locaux sur Luberon.fr, la mise en avant des acteurs locaux sur Luberon.fr, la mise en place d'une régie publicitaire commune sur l'ensemble du réseau, la coordination des communications 'Promotion de territoire', et la promotion des billetteries de la destination sur Luberon.fr.

Ainsi, deux actions sont encore à mettre en route : permettre aux acteurs locaux de modifier et faire vivre la partie qui les concerne sur Luberon.fr, et l'harmonisation des tarifs entre les différents acteurs. L'entrée en jeu des offices de tourisme de l'Isle-sur-la-Sorgue et du Pays d'Apt devrait permettre de faire évoluer davantage ce plan d'actions.

Un partenariat qui profite à tous

Si ce rapprochement entre les quatre entités permet à Luberon.fr de proposer une offre plus variée aux touristes, il profite également aux trois offices de tourisme. En effet, chacun peut s'enrichir des idées des autres membres du projet.

Cette coalition leur permet donc de grandir ensemble mais aussi de façon individuelle puisque chaque acteur co-construit sa présence digitale, mutualise ses compétences et ses ressources, augmente sa visibilité et son influence digitale, diversifie ses sources de revenus, développe son nombre d'adhésions en ciblant un territoire plus large.

V.A.